



Modification n°2 du PLUi

Affichage et publicités

CCHF

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

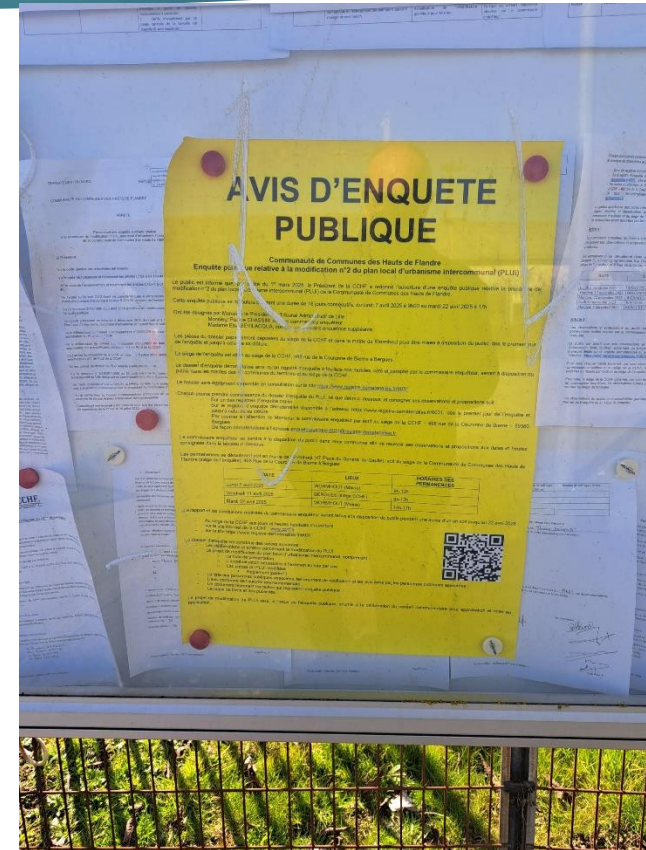
Enquête publique relative à la modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Le public est informé que, par arrêté du 1^{er} mars 2025, le Président de la CCHF a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la procédure de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Cette enquête publique se déroulera pendant une durée de 16 jours consécutifs, du lundi 7 avril 2025 à 9h00 au mardi 22 avril 2025 à 17h.

Ont été désignés par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille :

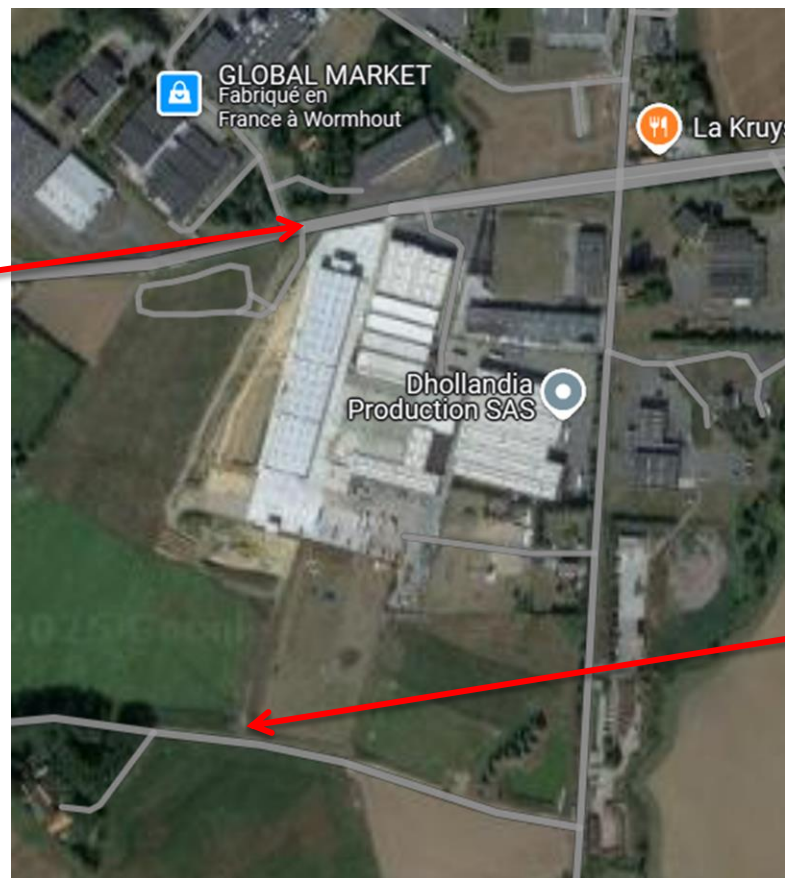
A screenshot of a website interface. At the top, there is an orange button labeled "A TÉLÉCHARGER". Below it, a document icon is followed by the text "Avis d'enquête publique n°2.pdf (130.43 Ko)". Below this, another orange button is labeled "DANS L'ACTUALITÉ". Underneath, there is a section titled "LES CINÉ-DÉBATS DE L'ALIMENTATION DE LA CCHF" with a small blue plus icon to its right. At the bottom, there is a section titled "ACM ADOS PRINTEMPS 2025" also with a small blue plus icon to its right.



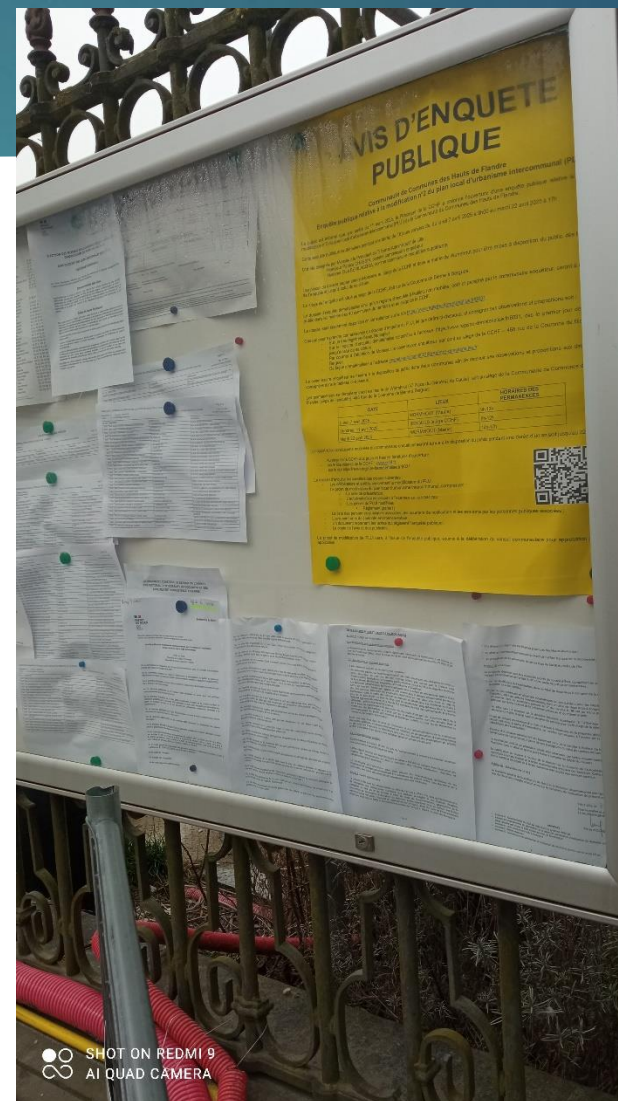
Site internet

Panneau affichage

Sur site



Bergues



SHOT ON REDMI 9
AI QUAD CAMERA

SHOT ON REDMI 9
AI QUAD CAMERA

Bierne



Bissezeele



Brouckerque



Broxeele



Cappellebrouck



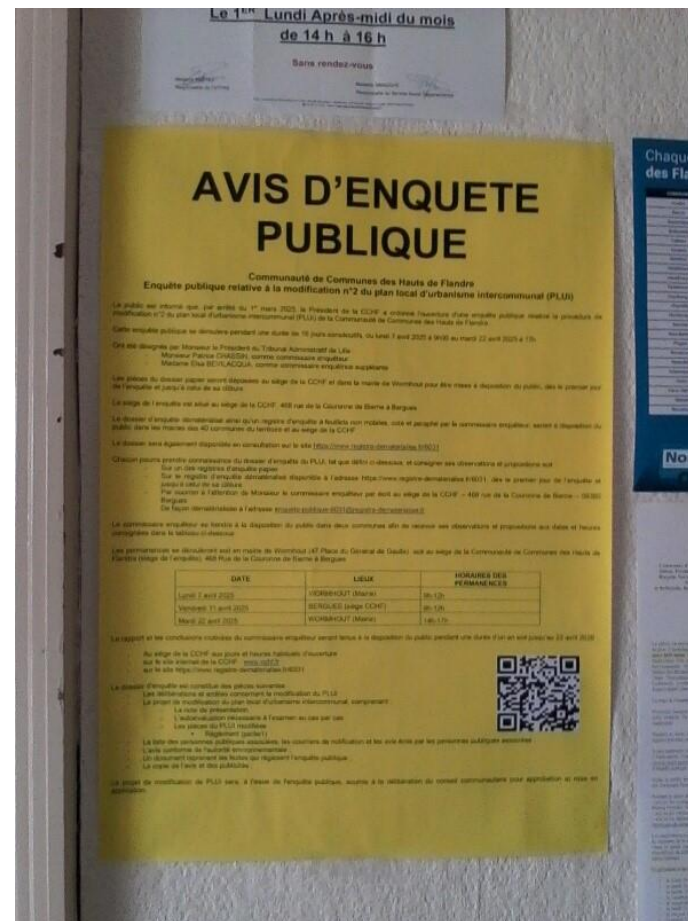
Crochte



Esquelbecq



Holque



Hondschoote



Hoymille



Killem



Lederzeele

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté de Communes des Hauts de Flandre
Enquête publique relative à la modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Le public est informé que, par le décret n° 17 mars 2025, le Président de la CCFH a autorisé l'exercice d'une enquête publique relative à la proposition de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté des Communes des Hauts de Flandre.

Cette enquête publique se déroulera par voie électronique, du lundi 7 avril 2025 à 9h00 au mardi 22 avril 2025 à 17h.

Cet avis est signé par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille
Monsieur Paul VAN DEN BOSSCHE, contre commissaire enquêteur
Monsieur Eric DEWILDE, contre commissaire enquêteur suppléant.

Les citoyens ou citoyens agréés peuvent déposer au siège de la CCFH et dans la mairie de leur lieu de résidence ou de leur lieu de travail, des observations et propositions relatives à la modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté des Communes des Hauts de Flandre, dans les délais et dans les conditions prévues par le décret n° 17 mars 2025.

Le dossier sera également accessible en consultation sur le site <https://www.ccfh.be>.

Chaque citoyen agréé ou citoyen agréé de la CCFH, le président de la CCFH, et les communes membres de la CCFH, ont le droit de déposer des observations et propositions relatives à la modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté des Communes des Hauts de Flandre, dans les délais et dans les conditions prévues par le décret n° 17 mars 2025.

Le rapport de l'enquête est adressé par courrier électronique à ccfh@ccfh.be.

Le dossier est accessible au public et le dossier de la proposition de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté des Communes des Hauts de Flandre est accessible au public dans les conditions prévues par le décret n° 17 mars 2025.

Le rapport de l'enquête est adressé par courrier électronique à ccfh@ccfh.be.

DATE	LIEUX	HORAIRE DES PERMANENCES
Lundi 7 avril 2025	WORKSHOP (Mairie)	9h-12h
Mardi 11 avril 2025	WORKSHOP (siège CCFH)	9h-12h
Mardi 22 avril 2025	WORKSHOP (Mairie)	15h-17h

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un mois à compter du 22 avril 2025.

Le siège de la CCFH se situe au 17 rue des Tournants à Lederzeele
Sur le site internet de la CCFH
Sur le site <https://www.ccfh.be>

Le dossier d'enquête est consultable de 9h00 à 17h00 sur le site internet de la CCFH.
Le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
Le rapport de l'enquête publique
Le dossier de la proposition de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
Le rapport de l'enquête publique
Le dossier de la proposition de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Le rapport de l'enquête est adressé par courrier électronique à ccfh@ccfh.be.

Le dossier est accessible au public et le dossier de la proposition de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté des Communes des Hauts de Flandre est accessible au public dans les conditions prévues par le décret n° 17 mars 2025.

Le rapport de l'enquête est adressé par courrier électronique à ccfh@ccfh.be.



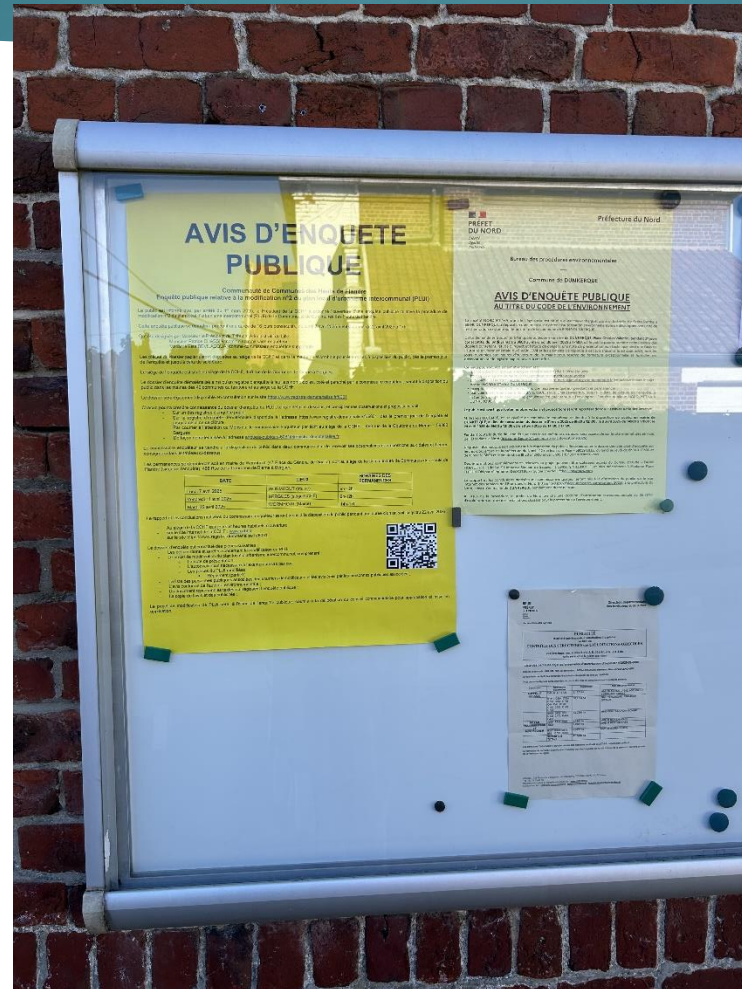
Ledringhem



Merckeghem



Millam



Nieurlet



Pitgam



Quaëdypre



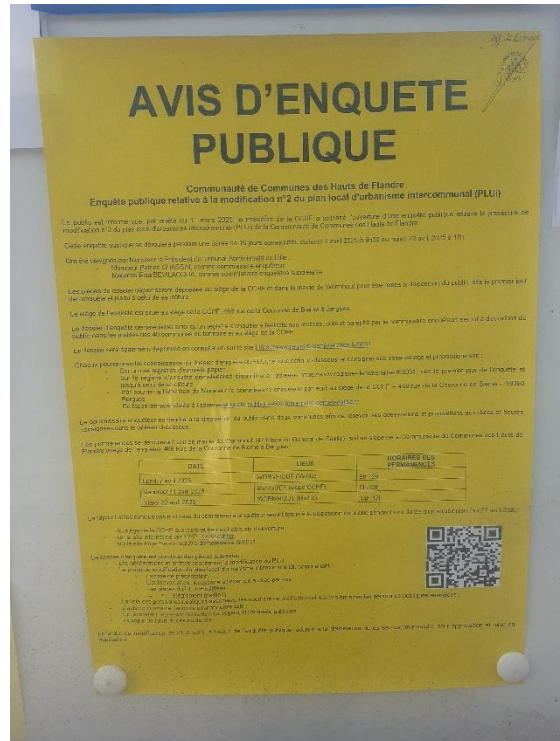
Rexpoede



Saint Pierrebrouck



SOCX



Steene



Uxem



Volckerinckhove



Watten



West Cappel



Wormhout



21:39

88%



Ville de Wormhout

9 h · 🌐



[ENQUETE PUBLIQUE PLUi]

L'enquête publique de la modification n°2 du PLUi de la **CCHF - Communauté de Communes des Hauts de Flandre** se déroulera du lundi 7 avril 2025 à 9h jusqu'au mardi 22 avril 2025 à 17h.

Les pièces du dossier papier seront déposées au siège de la CCHF et dans la mairie de Wormhout pour être mises à disposition du public, dès le premier jour de l'enquête et jusqu'à celui de sa clôture.

Le dossier d'enquête dématérialisé ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront à disposition du public dans les mairies des 40 communes du territoire et au siège de la CCHF.

Le dossier sera également disponible en consultation sur le site

<https://www.registre-dematerialise.fr/6031>



Wulverdinghe



Zegerscappel

